

ETTI INSERTIM
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL MUNICIPAL – 2023

AVENANT 1

Entre :

La Ville de Hem, représentée par son Maire, autorisé à signer le présent avenant par délibération du Conseil Municipal en date du 5 octobre 2023, ci-après dénommé la Ville, d'une part,

Et :

L'ETTI INSERTIM, représentée par son gérant, ayant son siège social 232 rue Roger Salengro, 62700 BRUAY LA BUISSIERE, ci-après dénommée le preneur d'autre part,

PREAMBULE

Suite aux violences urbaines et à l'incendie qui a touché la Maison de l'Emploi et des Services Publics, en juin 2023, il s'avère nécessaire de relocaliser l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion INSERTIM, locataire occupant dudit immeuble, à l'ancienne école Jules Ferry.

Pour ce faire, il est nécessaire d'apporter un avenant à la convention de mise à disposition de locaux, autorisée en vertu de la décision 286 en date du 9 décembre 2022 et signée par les deux parties le 9 mars 2023.

Seuls les articles « 2 – Désignation », « 3 – Redevance » et « 4 – Durée de la convention » de ladite convention font l'objet d'une modification.

ARTICLE 2 – DESIGNATION

Le local mis à disposition d'INSERTIM est un bureau situé dans l'ancienne école Jules Ferry sise rue des Ecoles à Hem.

ARTICLE 3 – REDEVANCE

Le loyer annuel, fixé dans la convention initiale, d'un montant de 1.830,42 € reste inchangé, compte tenu des travaux réalisés par la Ville de Hem, dans l'ancienne école Jules Ferry, afin d'y relocaliser les locataires de la MESP dans les plus brefs délais. La TVA est en sus, calculée sur le montant hors taxes du loyer, au taux en vigueur.

ARTICLE 4 – DUREE DE LA CONVENTION

Le présent avenant à la convention de mise à disposition initiale est consenti de manière temporaire, le temps que les travaux d'aménagement de la Maison de l'Emploi et des Services Publics soient réalisés. Il prendra effet à compter du 1er novembre 2023.

Les autres articles de la convention initiale restent inchangés.

Hem, le

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint à la vie économique, à l'emploi,
au commerce et à l'insertion

Pour la SARL INSERTIM,
Le gérant,

Saïd LAOUADI,

D.PENEL